

Kazuhiko Yatabe
Université Paris VII

COCCO D'OKINAWA : UN AUTRE REGARD SUR LA DOMINATION COLONIALE DU JAPON

*« S'il est vrai que la conscience est activité de transcendance,
nous devons savoir aussi que cette transcendance est hantée
par le problème de l'amour et de la compréhension. »*

Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, 1972

« Que ce qui adviendra demain soit tendre, soit juste. »

Cocco, *Jugon no mieru oka*, 2007¹

Ovni musical en décalage total avec l'avant-gardisme convenu de la capitale, égérie du rock malgré elle, une jeune chanteuse nommée Cocco a traversé, telle une comète, la scène japonaise de 1997 à 2001. Par la fulgurance des paroles et l'intensité extatique des émotions, les quatre disques qu'elle grave marquent profondément la *J-pop*, la musique pop nippone. Auteur-compositeur, elle est une voix d'une sincérité poignante qui sait exprimer, sans jamais s'y complaire, la difficulté d'être de toute une génération, celle que les médias nippons désignent sous le terme *lost generation*, qui ne connaît du Japon que sa face d'ombre, de l'attentat au gaz sarin (1995) à l'envoi en Irak des Forces d'autodéfense (2003)².

Née à Okinawa...

Elle est née en 1977 à Naha, Okinawa. Après avoir enregistré un disque pour un label indépendant sous le nom de Cocco, elle sort son premier single, *Countdown*, en 1997. Elle s'impose rapidement comme une des musiciennes les plus talentueuses de sa génération. Ne lisant pas la musique et ne jouant d'aucun instrument, elle construit avec ses musiciens son propre univers sonore, que l'on a pu comparer à celui d'une Alanis Morissette ou d'une Fiona Apple (*New York Times*, 23 mars 1998). Elle interrompt sa carrière en 2001. Durant les deux années qui suivent, elle ramasse seule les débris d'une plage d'Okinawa, avant d'organiser en 2003, à Naha, un concert d'une seule chanson appelant à réfléchir sur la situation, notamment écologique, de l'île. Elle revient progressivement à la musique, sortant un enregistrement sous son nom en 2006, puis en 2007. Elle est également l'auteur de deux livres d'images et d'un certain nombre de textes et de chroniques.

Aussi acérée et bouleversante que soit sa perception des impasses de la modernité japonaise (on a pu écrire à son propos qu'elle « exprime de la façon la plus créative *les ténèbres de l'âme*³ »), l'évocation de son parcours dans ce texte aurait été incongrue si Cocco n'était en quelque sorte qu'une chanteuse « japonaise »⁴. Si son itinéraire nous intéresse ici, c'est parce qu'elle est aussi *autre chose*. Alors que dans aucune de ses chansons des années 1997-2001, il n'est explicitement question, au niveau musical ou textuel, d'aucun ailleurs, cet ailleurs affleure néanmoins de toutes parts et apporte une tonalité particulière à un univers qui, à travers la cruauté quasi-panique, la tendresse confondante et la pulsion de mort qui le sous-tendent, donne à entendre « la mémoire de la minorité et les tremblements qui secouent son corps »⁵.

La chanteuse se définit-elle comme appartenant à une *minorité* ? Sans doute récuserait-elle cette notion, qui suppose une opposition avec la *majorité*. Mais une chose est certaine : ce qui est passé sous silence dans sa musique (son attachement viscéral à son île d'origine, Okinawa) définit sa démarche, dont peut dire qu'elle exprime une tension de chaque instant. Tension entre les deux dimensions de son être que sont l'artiste (qui se nourrit de la reconnaissance du public japonais) et la femme (cette part d'elle-même qui ne saurait exister sans faire sien tout ce qui fait Okinawa aujourd'hui : ses splendeurs, mais aussi ses déchirements, ses contradictions, ses défaites).

De sorte que lorsque la jeune femme, née en 1977 à Naha, ville principale d'Okinawa, fait irruption sur la scène musicale japonaise à vingt ans, elle questionne deux caractéristiques fondamentales de la société japonaise d'aujourd'hui.

La première a trait à la douleur, sensation physique individuelle, mode sur lequel les Japonais, et en particulier les jeunes générations, vivent l'implosion de la modernité industrielle et ses effets sur leur vie quotidienne. Mais elle n'en traite pas de façon distanciée, comme une artiste « engagée » s'emparant de la thématique pour asseoir un discours militant ; loin de tout intellectualisme, loin de tout regard critique, et de toute prétention à l'art, elle *incarne* la douleur. Parce que sa musique est un simple réceptacle du flot des émotions qui la tourmentent et la débordent (traduites néanmoins dans une langue admirable), sa douleur est entrée en résonance avec les multiples douleurs de tous ceux qui, incapables de la colère qui pourrait déboucher sur une action collective pour la reconnaissance, souffrent en silence (Honneth, 2002, p. 166-170 ; Sloterdijk, 2007).

Souffrances dont la caractéristique est de demeurer, dans la société japonaise, déconnectée du sentiment d'injustice, malgré la brutale augmentation des inégalités qui affecte en premier lieu les jeunes. Elles sont l'expression du mal-être qui s'empare de l'individu confronté à une injonction, être soi-même, d'autant plus difficile à satisfaire qu'il se trouve éjecté, sur fond de crise économique, hors du cadre cognitif, identitaire, social, institutionnel qui, dans le Japon de l'après-guerre, a permis aux générations qui ont soutenu la croissance économique de se sentir à leur place au sein d'une société vécue comme cohérente.

La seconde caractéristique de cette société renvoie à la colère qui traverse toute l'histoire d'Okinawa à partir du XIX^e siècle, marquée par la relation qui lie cette île du Sud aux quatre îles principales qui constituent, depuis 1945, l'espace national japonais ; relation complexe mais qui, en dernier ressort, doit être qualifiée de postcoloniale⁶. Si Cocco n'emploie jamais le mot, ni d'ailleurs aucun mot à connotation politique, le fait qu'elle ait refusé de chanter sur son île jusqu'en 2001 témoigne d'une perception aiguë de la situation okinawaise. Dans les années 1990, période durant laquelle la société japonaise façonne Okinawa en un espace exotique dédié à la consommation, ce refus manifeste son intention de préserver sa frontière intérieure. Chanter sur l'île – laisser fusionner l'artiste et la femme okinawaise – aurait été une trahison, envers elle-même et envers Okinawa.

Le régime de l'amour

En effet, dans le cadre des relations nippo-okinawaises actuelles, endosser le label « artiste okinawaise » revient à consentir à se muer, comme de nombreuses jeunes filles

originaires de l'île, en un produit culturel qu'on écoule sur le marché japonais du disque⁷. Pour la chanteuse, ce qui est à vendre est bien Cocco l'artiste, cette femme indigne qui, ayant fui Okinawa, ne mérite pas de s'y produire⁸. La question de la postcolonialité et de la colère qu'elle génère étant posée, ce qui est en jeu, c'est l'intégrité et l'autonomie de l'espace socioculturel okinawais. Au regard de ce que représente pour elle Okinawa, son parcours (qui transite par le Japon) ne dessine nullement une trajectoire idéale : c'est la conscience de son écart par rapport à une centralité appelée Okinawa – conscience qui indique, en creux, son amour immodéré pour son île – qui impulse son activité artistique et qui l'empêche, du même coup, d'y chanter. Un positionnement original se dessine, qui prendra une forme plus affirmée quelques années plus tard : plutôt que d'évaluer, de façon négative, la distance qui sépare Okinawa du Japon, insister sur la *positivité* de l'île, dont il s'agit de protéger la splendeur.

Ce qui fait de Cocco une artiste à part réside dans sa façon unique de combiner deux enjeux d'ordinaire soigneusement séparés. En effet, renvoyant la question postcoloniale dans un impensé qui interdit l'accès à ce qui fonde politiquement l'État japonais, il est courant de saisir l'apparition de la douleur comme un moment du processus de modernisation où, suite à l'essoufflement des dispositifs institutionnels qui assuraient l'intégration systémique de la société japonaise, les individus intériorisent des souffrances qui appelleraient pourtant un traitement social et s'installent dans la passivité. L'attention portée aux relations dissymétriques entre le Japon et Okinawa néglige, quant à elle, l'examen global de la modernité japonaise sans lequel aucune solution pratique ne semble pouvoir être pensée.

La démarche suivie par la chanteuse fait émerger les points aveugles. Elle réintroduit la question du politique et de l'histoire dans le Japon de la seconde modernité. Elle souligne l'existence d'un monde commun générateur de souffrances transversales, là où une approche critique centrée sur la dénonciation des injustices voit l'imposition, par un pouvoir colonial, d'univers qui s'excluent mutuellement. On imagine aisément la tension qui découle d'une telle approche. Que faire de la douleur, qui isole ? De la colère, qui sépare ? Comment, autrement dit, résoudre dans un même mouvement, les culs-de-sac dans lesquels se sont engagés et Okinawa et le Japon ? Le cheminement ultérieur de Cocco – qui la décidera à rechanter en 2006, après cinq ans de silence, *depuis son île* – laisse néanmoins penser qu'elle est arrivée à une conclusion provisoire : chanter, ou plus précisément *vivre*, l'amour. *S'installer* dans l'amour.

Non point la douleur, ni la colère, mais l'amour. Cette transition paraît à première vue bien naïve. Lucide, la chanteuse est la première à en convenir : vouloir sauver le monde par la force de l'amour est *a priori* une entreprise impossible, d'emblée vouée à

l'échec. Elle découle, chez Cocco, d'une nécessité vécue qui l'enjoint malgré tout à miser sur ce sentiment. Pas sous la forme d'un programme qui appellerait des résultats précis ; il s'agit plutôt d'un saut dans l'indéterminé, dicté par la confiance, *en dépit de tout*, dans le devenir du monde. Ce qui est en jeu est l'impulsion, l'élan qui permettrait de quitter les régimes de la douleur (propre au Japon) et de la colère (caractéristique d'Okinawa) pour un autre régime qui, si tout va bien, les ferait évoluer vers des états de paix (Boltanski, 1990).

Ainsi, cette référence à l'amour est un combat. Un combat engagé dans l'urgence à partir d'Okinawa, point de départ de son univers musical et passage obligé pour l'accession à l'amour, contre un monde social japonais peuplé d'innombrables reclus, devenus transparents à eux-mêmes et aux autres, incapables d'accéder à la plénitude de l'être. Mais aussi un combat contre les siens, dont elle pressent que la lutte légitime pour l'accès à la dignité génère néanmoins une spirale où le ressentiment des uns (la logique du « c'est la faute des autres ») nourrit en retour, chez les Japonais conscients de la situation okinawaïse, un sentiment de culpabilité (la logique du « tout est de ma faute » – Angenot, 1997 ; Sloterdijk, 2007, p. 315-318), sans que ce cercle n'influe sur des relations nippon-okinawaïses toujours fondées sur le mépris et le déni. Avant de revenir à Cocco et à l'amour, examinons donc un instant la nature de cette spirale, alimentée par la colère.

Okinawa et la colère

Rappelons qu'une des particularités d'Okinawa est de partager, avec la Chine, les deux Corées et d'autres contrées d'Extrême-Orient, l'expérience de la domination coloniale et militaire japonaise. Mais à la différence de ces États aujourd'hui souverains, l'île, qui se situe avec Hongkong et Taiwan dans ce que Chuan-Tiong Lim appelle la périphérie de l'Asie de l'Est (*Peripheral East-Asia*), fait aujourd'hui partie de l'État japonais, tout comme les Aïnous, minorité menacée de disparition (Lim, 1998). Si bien que confronté aux mêmes enjeux mémoriels dans sa relation avec le Japon, subissant les mêmes offenses, notamment révisionnistes, Okinawa, simple département, ne détient pas des mêmes capacités de riposte, militaire, diplomatique ou médiatique, que des États tels que la Chine ou la Corée du Sud. Il en résulte une invisibilité absolue d'Okinawa sur le plan international.

Ainsi, parmi la série d'épreuves que l'île a subie, la tragédie de la bataille d'Okinawa (d'avril à juin 1945), moment pivot à l'issue duquel l'île bascule d'une

sujétion « simple » (à l'État japonais) à un assujettissement « double » (au Japon et aux États-Unis) est méconnue. Or cette bataille a engendré deux enfers. Le premier renvoie à la « plus grande offensive aérienne, terrestre et navale de tous les temps » qui débouche sur un carnage, puis sur l'occupation américaine qui dure, de fait, jusqu'à aujourd'hui⁹. Le second concerne les multiples exactions dont sont victimes les habitants au moment où les autorités militaires japonaises décident de sacrifier Okinawa afin de retarder le débarquement des forces américaines sur le territoire japonais. Pour résumer des faits qui exigeraient de plus longs développements – il s'agit d'événements que l'État japonais tente de minimiser, voire de nier – nous retiendrons trois éléments majeurs.

Le premier est la continuation de la politique assimilationniste, qui impose une vision centrée sur la suprématie des valeurs impériales largement intériorisée par les habitants. L'armée japonaise a mis en place sur l'île, dès novembre 1944, une stratégie d'intégration, « dans la vie et dans la mort », des militaires, des administratifs et des civils ; elle aura pour conséquence de contraindre plus d'un millier d'habitants à se donner la mort de façon collective. Trente cas de « suicide collectif », appellation usuelle de ces disparitions, ont été répertoriés. Par le truchement d'une commission d'examen des manuels scolaires, le ministère de l'Éducation décide, en mars 2007, de supprimer des manuels d'histoire (niveau lycée) les passages qualifiant ces suicides de « contraints par l'armée ».

Le motif invoqué est l'absence de documents attestant d'un ordre venu des militaires. Le ministère s'appuie également sur la tenue du procès en diffamation intenté en 2005 contre l'écrivain Kenzaburô Ôe et son éditeur par un ancien capitaine et les proches d'un autre responsable aujourd'hui décédé¹⁰. La décision du ministère provoque un mouvement général de protestation à Okinawa et mobilise notamment l'ensemble de la classe politique de l'île, y compris les conservateurs. En décembre 2007, le ministre accepte que soit utilisée la formule « l'implication de l'armée dans les suicides collectifs », mais sans annuler la décision de la commission, considérée comme « indépendante ». Quant au procès de Kenzaburô Ôe, qui devait permettre à la justice de se prononcer sur la véracité des documents et des témoignages, le tribunal régional d'Osaka a débouté les plaignants en mars 2008.

Le deuxième élément concerne les actes de violence de l'armée à l'encontre des populations locales suspectées de contacts avec l'ennemi : des civils furent exécutés pour espionnage. Notons que leur langue n'était pas comprise par les Japonais (les langues parlées dans l'archipel des Ryûkyû, bien qu'apparentées au japonais, demeurent en pratique impénétrables aux Nippons ; durant la guerre, l'armée impériale en interdit

l'usage). On estime à 46 le nombre des exécutions. En outre, 156 personnes furent abattues, dont 12 Coréens et 6 prisonniers américains (Oshiro, 2007, p. 104-107).

Le troisième élément concerne la fin de la bataille. Après la prise (13 mai 1945), par les Américains, de Shuri, ville où s'était retranché le commandement japonais, un véritable calvaire commence pour les civils, obligés de cohabiter, dans les grottes où ils avaient trouvé refuge, avec des soldats japonais en déroute qui ne pensent qu'à leur survie. Le martyre des 222 lycéennes qui avaient rejoint comme volontaires la section dite de « Himeyuri » affectée à l'antenne chirurgicale, mais qu'un ordre de démobilisation contraint de sortir de leurs abris le 18 juin 1944, les exposant à une mort certaine, demeure le point d'orgue d'une bataille qui, menée certes contre la puissance américaine, n'en constitue pas moins l'expression, dans toute son horreur, de l'ultranationalisme japonais¹¹.

Côté japonais, c'est sans doute le romancier Kenzaburô Ôe qui, dans son *Okinawa Nôto* (*Notes d'Okinawa*, 1970), formule la critique la plus implacable de l'attitude coloniale. Publié en 1970 alors qu'Okinawa se trouvait encore sous administration américaine (jusqu'en 1972), c'est un carnet de voyage dans lequel il consigne les réflexions nées de sa fréquentation des Okinawais à partir de 1965. Il ne s'agit pas d'observations ethnographiques ; son texte, âpre, lyrique et pour ainsi dire désolé, est porté par la conscience de plusieurs impossibilités : demander pardon, entrer en empathie avec le peuple d'Okinawa, épouser son indignation.

L'écrivain s'assigne une conduite : prendre en charge l'infamie d'être un Japonais du Japon. Prendre en charge n'est d'ailleurs pas l'expression appropriée puisqu'elle suggère l'existence d'un sujet dissocié de sa qualité de Japonais : au point de départ de ses réflexions, il y a le constat selon lequel, en tant qu'écrivain japonais, il *est* un être infâme. Selon ses propres termes, le Japonais est « laid », « hypocrite » et il existe une « folie » appelée Japon (Ôe, 1970, p. 19, 131, 75) ; celui qui est doté d'un minimum de sens moral éprouve nécessairement une certaine honte, celle de survivre dans le Japon de l'après-guerre. D'où un leitmotiv qui traverse tout son texte : « Qu'est-ce qu'être Japonais ? Existe-t-il une possibilité de se transformer en un Japonais autre que celui qu'il est aujourd'hui ? » (Ôe, 1970, p. 33).

Ces interrogations le hantent d'autant plus que la capitulation japonaise de 1945 n'a en rien signifié un nouveau départ. Bien au contraire, sur le Japon de l'après-guerre, Kenzaburô Ôe fait le constat suivant, toujours valable en 2008 : le pays ne se donne à lui-même une image d'autonomie – en réalité fallacieuse – que « caché derrière l'existence d'Okinawa, qu'en lui appartenant secrètement » (Ôe, 1970, p. 33). C'est à la condition d'abandonner l'idée communément admise qu'Okinawa fait partie du Japon que l'on parviendrait à percevoir la réalité nipponne, sa laideur, sa folie. L'écrivain fait

allusion à l'aveuglement des Japonais, lesquels croient jouir de leur indépendance en vertu de la constitution dite « pacifiste »¹².

En fait, la défense de leur territoire national est assurée par les forces américaines basées sur l'île d'Okinawa, suite au Traité de sécurité nippo-américain de 1951, signé dans le cadre du Traité de San Francisco qui, tout en entérinant le retour sur la scène internationale du Japon en tant qu'État souverain, place, avec l'aval de l'empereur Shôwa, les archipels d'Amami et d'Okinawa sous le contrôle des États-Unis (Arasaki, 2001 ; Shindô, 2002). La vie des Japonais de l'après-guerre repose ainsi sur une cécité, qui est aussi une trahison, un abandon et un rejet¹³.

Le romancier y voit la perpétuation du déni qui est au fondement de la relation entre Japonais et Okinawais depuis l'annexion du royaume des Ryûkyû par le pouvoir meijien en 1879, voire sa mise sous tutelle par Satsuma en 1609. De sorte que pour le Japonais, le séjour sur ces îles est à la fois intenable (s'y rendre, c'est se confronter à la question des habitants : « Qu'es-tu donc venu faire ici ? ») et incontournable (c'est à la seule condition d'y faire face qu'il deviendrait possible, en se muant en un Japonais autre, d'épouser la colère d'un peuple). La force des *Notes* de Kenzaburô Ôe réside dans sa volonté désespérée de ne pas se dérober à cette tension, volonté qui affirme avant tout le refus de la rédemption.

La pensée japonaise de la contrition formulée par l'écrivain entre en synergie avec les critiques provenant d'Okinawa et constitue un courant qui questionne les présupposés fondant l'État japonais moderne¹⁴. L'histoire de l'île après la rétrocession de 1972 confirme l'état de double subordination dans lequel elle se trouve. La présence des militaires américains provoque de multiples incidents¹⁵ (Yamamoto, 2004, p. 91-97 ; Miyagi, 2006, p. 42-58) ; la réintégration dans l'État japonais crée une situation de dépendance où l'aide économique consentie par l'administration centrale est indexée sur l'acceptation des bases par les habitants (Maedomari et Momose, 2002). Forts de ces constats, de nouvelles voix, nourries de la pensée d'un Saïd, d'un Fanon, s'élèvent d'Okinawa depuis les années 1990 pour réinterroger la condition postcoloniale et contester l'attitude japonaise. Elles dénoncent l'existence d'un colonialisme entretenu de façon inconsciente par l'ensemble des Japonais (Nomura, 2005 et 2007). Elles analysent la démocratie japonaise en tant que telle, qui fonctionne comme une machine à coloniser ; elles mettent ainsi en cause l'absence de volonté de rapatrier les bases au Japon, rapatriement qui dépend du bon vouloir d'une Diète sur laquelle les élus okinawais, du fait de leur faible effectif, n'ont aucune prise¹⁶.

En l'état, Okinawa reste un territoire occupé qui n'a jamais connu d'« après-guerre » (Medoruma, 2005). D'où l'idée selon laquelle les Japonais, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, sont des *idiots* ou, plus précisément, des êtres *insensés* qui, à

l'abri de leur imbécillité, exercent une violence à la fois politique, économique et culturelle. Une violence dont la nocivité n'est jamais aussi grande que chez les défenseurs de la cause okinawaïse qui, pensant agir pour le bien de l'île, ne font qu'apaiser à bon compte leur mauvaise conscience¹⁷ : amoureux de l'île et de sa culture qui les consomment naïvement sans réaliser qu'ils commettent un viol symbolique ; chercheurs qui, au nom d'une hypocrite neutralité scientifique, se contentent de poser sur Okinawa un regard en surplomb (Nomura, 2005, p. 121-154).

Folie infâme et idiotie criminelle, telles sont donc les deux faces d'une même monstruosité, la posture coloniale, qui définit le Japonais dans son essence même. Rien, dans l'état actuel des choses, ne peut soulager la désolation d'un Kenzaburô Ôe, contredire la justesse des critiques émises à partir d'Okinawa. La colère est légitime ; la colère est nécessaire. Mais aussi légitime et nécessaire soit-elle, elle butte devant au moins deux difficultés.

La première est liée à la situation sociale japonaise, marquée par la « fatigue d'être soi », pour reprendre l'expression d'Alain Ehrenberg (1998)¹⁸. La psychologisation de la souffrance et son corollaire, l'apolitisme, se dressent comme un obstacle fondamental devant lequel la critique et l'autocritique demeurent impuissantes¹⁹.

À défaut d'être vraiment audible, ce double processus de dénonciation tend alors à s'enfermer dans une pensée du ressentiment dans laquelle « le grief remâché devient son mode exclusif de contact avec le monde » (Angenot, 1997, p. 16). Si bien que l'indispensable critique du postcolonialisme peine à envisager une commune humanité qui offrirait l'hospitalité aux Japonais acculés et renvoyés du côté du mal par l'intransigeance de son discours.

La seconde difficulté provient de la manière dont la critique, opposant Japonais et Okinawaïses, fait des derniers un collectif soudé tourné entièrement vers la lutte pour la réparation. En d'autres termes, elle montre une propension à passer outre une réalité complexe, où les habitants de l'île oscillent douloureusement entre la mémoire et l'oubli, la révolte et la résignation, le désir d'autonomie et l'attachement au Japon, le pacifisme ou l'écologie et l'acceptation des bases (en particulier comme ressources économiques) ; elle rate le « nous » okinawaïse, entité fragile traversée de multiples tensions (Gabe, 2003, p. 261-263).

Du cri au chant

« Que ce qui adviendra demain soit tendre, soit juste », chante Cocco : elle n'ignore pas l'importance de la notion de justice. Mais elle se distingue radicalement d'une démarche qui fait d'Okinawa une « cause » à défendre face à l'iniquité coloniale. Ce qu'elle réproouve est ce non définitif qui la sous-tend : non aux bases, non au colonialisme. Car s'il est une chose qu'elle sait de façon intime, c'est la portée négative que peut avoir l'affirmation du non : elle n'est pas sans engendrer de nouvelles disputes, de nouvelles épreuves. Ainsi, elle a longtemps refusé de se prononcer sur la présence américaine : lui opposer un non aurait renvoyé à la marginalité, à son grand désarroi, les *Amerasians*, ces enfants nés de l'union de soldats américains et de femmes okinawaises, qui font l'objet de discriminations persistantes de la part des habitants de l'île (Cocco, 2003 ; 2007, p. 16 ; 2008, p. 108). Elle est aussi cette femme consciente que débarrasser Okinawa des forces U.S. ne conduit qu'à une « okinawaisation », dans le cadre d'une stratégie globale de défense américaine où le retrait est d'abord un transfert, transfert des bases mais aussi exportation de la souffrance au Japon, à Guam ou ailleurs, dans un enchaînement sans fin (Cocco, 2006, p. 30 ; 2007, p. 16).

C'est dire que, toujours lucide, elle ne se range ni du côté d'un irénisme béat, ni du côté d'un idéal de révolte d'un autre temps. Elle se situe au cœur de la réalité d'Okinawa, cette « île à l'équilibre chancelant où tout forme une sorte de puzzle », où « loin du *oui* et du *non*, la très grande majorité d'entre nous se trouve dans une zone grise [...] ; nous comprenons les tenants du oui comme du non et nous restons sans voix lorsqu'on nous somme de donner notre opinion » (Cocco, 2008, p. 108). C'est ce perpétuel vacillement, cette compréhension éprouvante des contradictions qui déchirent la société okinawaise – qualifiée de *Heaven's Hell*²⁰, « l'enfer au paradis » – que fait sienne Cocco. L'irresponsabilité et la débilité, loin d'être des tares extérieures, sous-tendent selon elle l'univers okinawais²¹. Et c'est de là, de ce « nous » fragile dont chacun des éléments met à l'épreuve son unité, qu'elle décide de rechanter.

Si bien que cette chanteuse, pour qui, au départ, les mots et la musique servaient d'exutoire à une douleur de vivre strictement personnelle, va opérer, durant ses années de silence, une mue : de cri, sa voix deviendra chant. Un chant qui, conscient de son incapacité à modifier le monde (« il faudrait rien moins que faire disparaître les États-Unis, hors de la portée de la chanteuse que je suis » dit en substance Cocco), consigne en musique la beauté d'une île appelée Okinawa avant qu'elle ne disparaisse. Un chant en forme de prière qui conjure la résignation qui guette. Mais aussi et surtout un chant qui *affirme* et qui *lie*, par « la contagion des émotions qui font circuler du *liant* d'intériorité à intériorité » (Boltanski, 1993, p. 123).

Portée par une conscience morale qui force le respect, tournant le dos à toute forme de jérémiade, Cocco se risque dans une tentative : créer du lien à partir de

l'expérience de l'anomie. Or l'émotion que la chanteuse veut dorénavant transmettre n'est autre que l'amour, cet élan qui porte vers l'autre, qui est d'abord un don de soi. Et c'est par l'expression de son amour pour les survivantes de la tragédie de Himeyuri, ces mamies qui trouvent « la force de ne pas oublier, le courage d'aller de l'avant²² » que la chanteuse inaugurera sa nouvelle démarche lors d'un concert mémorable donné le 15 août 2006 à Okinawa : le liant, *qui circule indistinctement entre Okinawais et Japonais*, sera donc la mémoire de la bataille d'Okinawa.

En misant sur l'amour, en réaffirmant la confiance en ce monde et dans autrui, Cocco parvient, dans un même mouvement, à réintroduire l'histoire et le politique au cœur de la génération perdue, et à neutraliser « l'alliance antique et fatale entre l'intelligence et le ressentiment » (Sloterdijk, 2007, p. 316) qui cimente ceux, à Okinawa, que seule la colère anime. Ce sera-t-il suffisant pour passer de la discorde à la paix ? Nul ne le sait. Une certitude pourtant : dans le monde tendre et juste que Cocco appelle de ses vœux, le Japonais que nous sommes est le bienvenu. Sans son amour, ce texte, rédigé loin d'Okinawa, n'aurait pas été possible. Qu'elle se rassure, son chant traverse les frontières.

(Une version courte de ce texte a été publiée dans la revue *Hermès*, N° 52)

NOTES

1. Extraits de la chanson *Jugon no mieru oka* (La Colline d'où l'on aperçoit les dugongs), 2007.
2. Voir, entre autres, l'enquête effectuée par le quotidien *Asahi Shimbun*, publiée sous le titre « *Lost Generation, samayu nisenman-nin* » (Lost Generation, l'errance de 20 millions d'individus), Tôkyô, 2007. Ce terme qui regroupe la tranche d'âge des 25-35 ans – nés entre 1970 et 1980 – reprend l'expression utilisée pour désigner les jeunes Américains au sortir de la Première Guerre mondiale, notamment les écrivains tels que Hemingway ou Fitzgerald.
3. Je me réfère ici à la psychiatre Rika Kayama. La citation est tirée d'un article dans lequel elle fait la critique d'un livre d'images dont la chanteuse est l'auteur (*Asahi Shimbun*, 20 octobre 2002).
4. Le présent article s'appuie uniquement sur les propos publics de la chanteuse (chansons, livres et interviews accordées à la presse, notamment spécialisée).
5. I. NAKAZATO, « “*Fûkafûsô*” to “*Kibô*” no aida de » (Entre *Fûkafûsô* [titre d'une chanson de Cocco] et *L'Espoir* [titre d'un roman de l'écrivain okinawais Shin Medoruma]), article publié dans les pages de l'hebdomadaire *Tosho Shimbun*, 1^{er} janvier 2002.
6. Nous prenons ici le parti de distinguer le Japon et Okinawa, bien qu'Okinawa soit un département sur le plan administratif. Par « Japon », nous désignons les quatre grandes îles principales ; « Okinawa » renvoie à l'île qui donne son nom à l'actuel département, correspondant, sur le plan géographique, à ce que les Japonais appellent l'archipel d'Okinawa (en français, les Ryûkyû). La manière de nommer le Japon, Okinawa (Ryûkyû) et leurs habitants respectifs fait encore débat (Kano, 1987).
7. « “*Fûkafûsô*” to “*Kibô*” no aida de », *Tosho Shimbun*, 1^{er} janvier 2002, par I. NAKAZATO. Dans cet article (déjà cité) où il analyse brillamment le positionnement de Cocco vis-à-vis du Japon et d'Okinawa, ce critique okinawais de cinéma établit un parallèle entre la consommation par les Japonais des jeunes filles d'Okinawa sous forme de produits musicaux, le viol d'une fillette par des soldats américains en 1995 et les événements du 11 septembre 2001. Dans le même ordre d'idée, le sociologue Kôya Nomura (2001, p. 156-158) pointe la permanence de la domination japonaise en remarquant que « si les Japonais achètent Amuro [chanteuse okinawaise], ils n'achètent pas les bases [américaines présentes à Okinawa] ».
8. COCCO, « Cher Okinawa », lettre ouverte publiée, peu avant l'annonce de son retrait de la scène musicale, par le quotidien *Ryûkyû Shimpô* (2 février 2001).
9. George Feifer, cité par Philippe PONS dans « Les stigmates d'Okinawa », excellent article, paru dans *Le Monde*, 23 juin 1995, qui rapporte les horreurs de la bataille. On dénombre 188 136 morts côté japonais, dont 122 228 parmi les Okinawais, soldats ou civils (soit un quart de la population okinawaise de l'époque, environ 450 000 personnes). Le nombre de morts, côté américain, s'élève à 12 520. Il y eut 10 000 Coréens (et parmi eux, les femmes dites de « réconfort ») qui périrent également durant ces trois mois.
10. Kenzaburô Ôe pose, dans ses *Notes d'Okinawa*, la question des « suicides collectifs » et de ses conséquences, sans toutefois mentionner de noms.
11. La section Himeyuri était composée de volontaires venant de deux lycées pour jeunes filles.
12. Elle entre en vigueur le 3 mai 1947. Son article 9 stipule que « le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation » et qu'« il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes, ou autre potentiel de guerre ». Pour une traduction complète en français, voir M. LUCKEN, A. BAYARD-SAKAI et E. LOZERAND (dir.), *Le Japon après la guerre*, Arles, Éd. Philippe Picquier, 2007, p. 371-385.

13. Au moment où, dans la seconde moitié des années 1960, Kenzaburô Ôe rédige les textes qui seront réunis dans ses *Notes*, la réintégration d'Okinawa dans le giron japonais s'impose comme un enjeu politique majeur pour les trois parties concernées, Okinawa, le Japon et les États-Unis. Dès 1951, le peuple okinawais veut placer Okinawa sous l'égide de la constitution et de son article 9. Face aux autorités américaines dont la seule politique est l'extension des bases militaires, il revendique, par d'importants mouvements de protestation, l'alignement du statut d'Okinawa sur celui du Japon afin d'en faire un espace dénucléarisé. Dans la décennie suivante, sur fond de guerre au Vietnam (les bombardements des B52 sont conduits de la base militaire de Kadena à partir de février 1968), Nixon et Eiichi Satô annoncent, dans leur déclaration commune de novembre 1969, la rétrocession de l'archipel des Ryûkyû en 1972. Les négociations entre les deux États (assorties d'un accord secret autorisant l'introduction d'armes nucléaires à Okinawa) indiquaient clairement que cette rétrocession se ferait dans le sens d'un redéploiement du Traité de sécurité, sans renoncement à la position stratégique qu'occupe Okinawa au sein du dispositif militaire américain dans l'Asie-Pacifique, mais en donnant également la possibilité aux Forces d'autodéfense de stationner sur une île redevenue japonaise. La rétrocession aurait pu être un moment où les Japonais répareraient leurs fautes ; elle ne le sera pas.

14. Les *Notes* sont aussi un dialogue avec des intellectuels et hommes politiques okinawais, passés et présents, qui ont réfléchi à une autonomie de l'île.

15. Viols d'adolescentes (notamment en 1995 et 2007) ; crash d'un hélicoptère militaire sur l'Okinawa International University, 2004. La séquestration suivie d'un viol collectif d'une enfant de douze ans en 1995 donne lieu à un mouvement de protestation, à la suite duquel les gouvernements américains et japonais annoncent la restitution de la base militaire de Futenma (avril 1996) et le départ de 8 000 soldats et de leur famille pour Guam (mai 2006). À la place, l'État japonais propose la construction d'un héliport militaire à Henoko, au large de Camp Schwab, sur la côte orientale de l'île principale d'Okinawa (novembre 1996).

16. Rappelons que le gouvernement américain considère la question des bases comme « une affaire de politique intérieure japonaise ».

17. Ceci illustre, de façon typique, la critique d'une dénonciation, sous-tendue par la sympathie à distance, qui ne suppose aucune prise de risque (Boltanski, 1993, p. 108-111).

18. Entre autres indices de cette « fatigue », le nombre de suicides, qui dépasse les 30 000 cas depuis 1999.

19. « Les porteurs actuels de la colère ne disposent plus de scénarios susceptibles de leur donner une orientation, ni de schémas narratifs convaincants en mesure de leur attribuer une place vitale dans le cours du monde » (Sloterdijk, 2007, p. 283-284).

20. Titre de l'unique chanson qu'elle chante à l'occasion de sa première apparition sur scène à Okinawa en 2003.

21. « Vue du dehors, l'image d'Okinawa se résume à “*Rendez-nous notre Okinawa, Ouste les bases, Un après-guerre qui n'en finit pas*” et nous donnons l'impression de nous battre avec le monde extérieur. Mais en fait, la bataille se déroule bien davantage ici, à l'intérieur. Du coup, on ne sait plus si on combat les États-Unis ou le Hondo [terme utilisé pour désigner le Japon] ; le plus ridicule, ce sont ces batailles que se livrent entre eux les Okinawais » (Cocco, 2008, p. 108).

22. Propos tenu par la chanteuse lors d'un concert donné à Okinawa le 15 août 2006 (date anniversaire de la défaite du Japon), jour auquel elle donne une signification particulière.